



HR Sprint
Plan de paie du
16 septembre 2021

BU HCM – Cegid HR Sprint
Version : Décembre 2020
Niveau : Document Public
Mise à jour : 16 septembre 2021
Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

cegid

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du 16 septembre 2021.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	16 septembre 2021
Destinataires	Réserve à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule.....	4
1.1. Plan de paie	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations	4
2. Points d'attention utilisateur.....	6
3. DSN.....	7
3.1. Organismes.....	7
3.2. Régularisation des bases assujetties	9
3.3. Durée d'absences non rémunérées	12
3.4. Durée du travail rémunéré	13
4. Aide aux paiements 15%	14
5. Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.....	16
6. Activité partielle - plafond des cotisations de prevoyance	22
7. MSA - Complément maladie stagiaire.....	23
8. CSG-CRDS.....	24
9. Avance IJ différentielles	25
10. Annexes	26
10.1. KBs utiles.....	26
10.2. KBs des plans de paie précédents.....	26

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **16092021,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'octobre 2018.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés - dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paie | Paramètres | Salarié | Caractéristiques | Génération comptable | N4DS | **Préférences** | Formation | Interface | Compléments

Modèle d'édition du bulletin
Par défaut CEGID Bulletin de Paie

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1	Cumul édité en bas de bulletin
Acquis	Cumul 1
Pris	Cumul 2
Absence 2	Cumul 3
Acquis	Cumul 4
Pris	Cumul 5
Absence 3	Cumul 6
Acquis	
Pris	
Absence 4	
Acquis	
Pris	

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1	Cumul édité en bas de bulletin
Acquis	Cumul 1
Pris	Cumul 2
Absence 2	Cumul 3
Acquis	Cumul 4
Pris	Cumul 5
Absence 3	Cumul 6
Acquis	
Pris	
Absence 4	
Acquis	
Pris	

Etat justificatif

Heure	20	Heures travaillées
Rémunération	01	Brut avant abattement
Repas pris	Montant rémunération	0500
Heures exo.	44	Heures complémentaires exonérées

Eléments du bulletin

<input checked="" type="checkbox"/> Gestion des niveaux et des éléments dossier
<input type="checkbox"/> Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes

<input type="checkbox"/> Gestion des alertes de paie
--

Application de paie

Libellé des rubriques

Mode d'impression rubriques	Détail / libellé historique
Mode de saisie des rubriques	Détail / libellé historique

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1	Libellé
Champ 2	Libellé
Champ 3	Libellé

Calendrier

Édité en	Gestion en heures
----------	-------------------

Visite médicale

Périodicité	Tous les 2 ans
Nb de zones libres combo	0
Nb de zones libres montant	0

DUCS

<input checked="" type="checkbox"/> Factorisation

Gestion des Accidents du travail

<input checked="" type="checkbox"/> Activer la gestion des accidents du travail
<input type="checkbox"/> Activer la gestion automatique des MAJs

2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
DSN	P7
Aide aux paiements 15%	P14
Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat	P16
Activité partielle	P22
Annexes	P26

3. DSN

3.1. Organismes

Création des organismes :

- **X406 LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES**

Institutions Paie et GRH : LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

The screenshot shows a software window titled 'Institutions Paie et GRH : LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES'. The window has a toolbar with icons for file operations. The main area is titled 'Caractéristiques' and contains the following fields:

- Prédefini: CEGID
- Code Institution: X406
- Nom institution: LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES
- Abrégé: LOURMEL SOLUTIONS
- Code DADSU: ALOUR1
- Utilisable N4DS

- X407 HEMOS PREVOYANCE

Institutions Paie et GRH : HEMOS PREVOYANCE

Prédefini	CEGID
Code Institution	X407
Nom institution	HEMOS PREVOYANCE
Abrégé	HEMOS PREVOYANCE
Code DADSU	DHEMP1
<input checked="" type="checkbox"/> Utilisable N4DS	

- X408 SERVICE EPARGNE ENTREPRISE

Institutions Paie et GRH : SERVICE EPARGNE ENTREPRISE

Prédefini	CEGID
Code Institution	X408
Nom institution	SERVICE EPARGNE ENTREPRISE
Abrégé	SERVICE EPARGNE E
Code DADSU	DS2E01
<input checked="" type="checkbox"/> Utilisable N4DS	

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p21v01/>

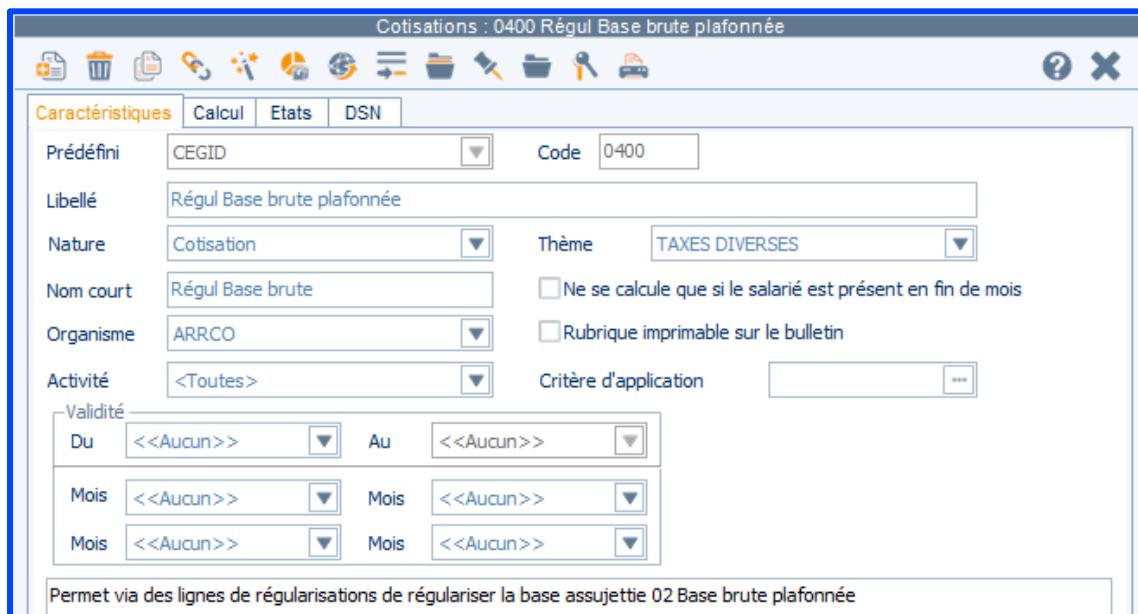
3.2. Régularisation des bases assujetties

Ce point nécessite la version minimum 11.07.XXX. de septembre 2021.

Nous ajoutons la possibilité de régulariser 4 nouvelles bases assujetties :

0400 Régul Base brute plafonnée

Cotisations : 0400 Régul Base brute plafonnée



Caractéristiques **Calcul** **Etats** **DSN**

Prédefini: CEGID Code: 0400

Libellé: Régul Base brute plafonnée

Nature: Cotisation Thème: TAXES DIVERSES

Nom court: Régul Base brute

Organisme: ARRCO

Activité: <Toutes>

Validité:

- Du: <<Aucun>> Au: <<Aucun>>
- Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>
- Mois: <<Aucun>> Mois: <<Aucun>>

Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 02 Base brute plafonnée

Cotisations : 0400 Régul Base brute plafonnée



Caractéristiques **Calcul** **Etats** **DSN**

Composant base assujettie URSSAF: <<Aucun>>

Autre composant base assujettie: <<Aucun>>

Code cotisation individuelle: <<Aucun>>

Code cotisation imputable à l'établissement: <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie: 02 Assiette brute plafonnée

0402 Régul Base brute déplafonnée

Cotisations : 0402 Régul Base brute déplafonnée

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini	CEGID	Code	0402
Libellé	Régul Base brute déplafonnée		
Nature	Cotisation	Thème	TAXES DIVERSES
Nom court	Régul Base brute	<input type="checkbox"/> Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois	
Organisme	ARRCO	<input type="checkbox"/> Rubrique imprimable sur le bulletin	
Activité	<Toutes>	Critère d'application	...
Validité	Du <<Aucun>> Au <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>		
Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 03 Bae brute déplafonnée			

Cotisations : 0402 Régul Base brute déplafonnée

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	<<Aucun>>
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	03 Assiette brute déplafonnée

0404 Régul Base Assurance chômage

Cotisations : 0404 Régul Base Assurance chômage

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédefini	CEGID	Code	0404
Libellé	Régul Base Assurance chômage		
Nature	Cotisation	Thème	TAXES DIVERSES
Nom court	Régul Base brute	<input type="checkbox"/> Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois	
Organisme	POLE EMPLOI	<input type="checkbox"/> Rubrique imprimable sur le bulletin	
Activité	<Toutes>	Critère d'application	...
Validité	Du <<Aucun>> Au <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>		
Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 07 Assiette des contributions d'Assurance Chômage			

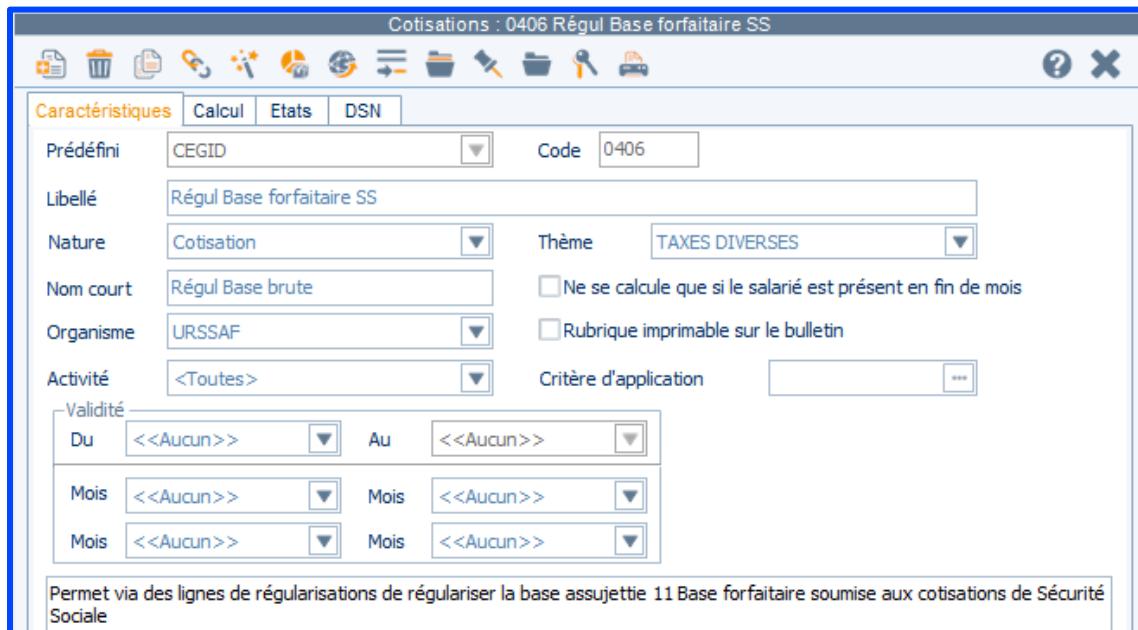
Cotisations : 0404 Régul Base Assurance chômage

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	<<Aucun>>
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	07 Assiette des contributions d'Assurance Chômage

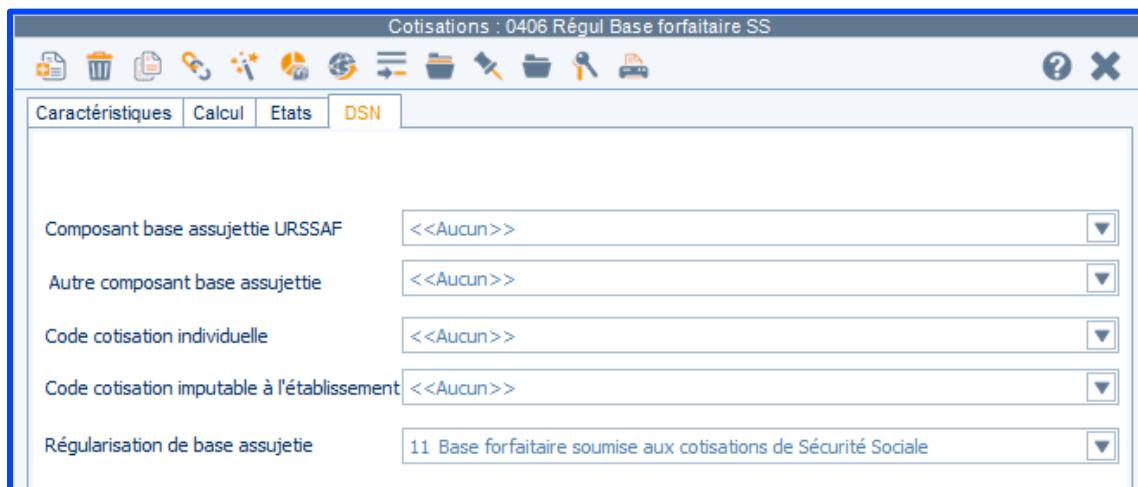
0406 Régul Base forfaitaire SS

Cotisations : 0406 Régul Base forfaitaire SS



Prédéfini	CEGID	Code	0406
Libellé	Régul Base forfaitaire SS		
Nature	Cotisation	Thème	TAXES DIVERSES
Nom court	Régul Base brute	<input type="checkbox"/> Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois	
Organisme	URSSAF	<input type="checkbox"/> Rubrique imprimable sur le bulletin	
Activité	<Toutes>	Critère d'application	...
Validité	Du <<Aucun>> Au <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>		
Permet via des lignes de régularisations de régulariser la base assujettie 11 Base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale			

Cotisations : 0406 Régul Base forfaitaire SS



Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	<<Aucun>>
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	11 Base forfaitaire soumise aux cotisations de Sécurité Sociale

La [KB0031895 Cegid Production Sociale : comment régulariser une base assujettie \(S21.G00.78.XXX\)](#) est mise à jour pour tenir compte de ces nouvelles cotisations.

3.3. Durée d'absences non rémunérées

Correction de la fonction **BU76 Absence non rémunérée Cumul Z73**

Prédéfini	CEGID	Code	BU76	Libellé	Absence non rémunérée Cumul Z73
Résultat attendu	Numérique	Thème DSN	Rémunération	Libellé abrégé	Absence non rémun
Commentaire					
Ligne n°	01	01 IF REM 3818 <> SAT THN 02 REM 3818 ELI 03 (CUM Z73 <> SAT) THN 04 (CUM Z73 - CUM R_Z73) ELS 05 AFN BU70			
Condition	SI				
Parenthèse début	(

3.4. Durée du travail rémunéré

Correction de la fonction **BUJ6 Durée travail 2ème bloc 53 2 CT2019**

Paramétrage des Fonctions					
Prédéfini	CEGID	Code	BUJ6	Libellé	Durée travail 2ème bloc 53 2 CT2019
Résultat attendu	Numérique	Thème DSN	Rémunération	Libellé abrégé	Mesure Intermitte
Commentaire					
Renvoie le nombre de jours/ ou cachets pour les intermittents et la CRPNPAC					
Ligne n°	01	01 IF (BUL_PPU_BULCOMPL <> SAT -) THN 02 SAT_SUPPR ELI 03 (AFN BUL6 = SAM 38) THN 04 CUM Z84 ELI 05 (AFN BUL2 = SAM 0) THN 06 BUL_PPU_NUMERATTRENT ELS AFN BUL2			
Condition	SI				
Parenthèse début	(

En présence d'un bulletin complémentaire, il était ajouté 1 à la durée.

4. AIDE AUX PAIEMENTS 15%

La **loi de finance rectificative du 19 juillet 2021** a mis en place une nouvelle aide aux paiements d'un montant de 15% des rémunérations brutes des salariés concernés. Cette aide est réservée aux entreprises des secteurs S1 et S1Bis éligibles aux exonérations covid du volet 2 sur l'une des périodes d'emploi allant du 1^{er} février au 30 avril 2021. La nouvelle aide s'applique sur les périodes du 1^{er} mai au 31 juillet 2021.

Nous mettons à votre disposition un nouvel état libre **AIDE COVID 3 2021** vous permettant d'obtenir le montant de l'aide 15%.

Critères Mise en page

Modèle d'état AIDE COVID 3 2021

Etat pour l'aide aux paiements 15%

DU 01 juin 2021 AU 30 juin 2021

Etablissement: 001 DOSSIER TYPE MSA

Rupture période juin 2021		CTP256
Salarié	Nom Prénom	15 %
0000000001	NON CADRE TEMPS PLEIN	01/06/2021 30/06/2021 307,88
0000000002	NON CADRE TEMPS PARTIEL	01/06/2021 30/06/2021 115,31
0000000003	CADRE TEMPS PLEIN	01/06/2021 30/06/2021 600,00
0000000004	CADRE TEMPS PARTIEL	01/06/2021 30/06/2021 225,00
0000000007	DIRIGEANT SALARIE	01/06/2021 30/06/2021 525,00
0000000008	OCCASIONNEL HEURES	01/06/2021 30/06/2021 233,19
0000000010	MANDATAIRE Laurent	01/06/2021 30/06/2021 0,00
0000000011	APPRENTI Raphael	01/06/2021 30/06/2021 156,24
0000000012	ACCOMPAGNEMENT EMPLOI Jori	01/06/2021 30/06/2021 345,00
0000000013	STAGIAIRE MSA Luc	01/06/2021 30/06/2021 0,00
0000000014	JEI Luc	01/06/2021 30/06/2021 3 000,00
0000000015	APPRENTI CADRE Segolene	01/06/2021 30/06/2021 225,00
Rupture période juin 2021		5 732,62
Attention ! Si vous avez saisi des régularisations sur les mois suivants la période indiquée, vous devrez les calculer manuellement.. Si vous avez des mandataires, ils bénéficient d'une aide forfaitaire de 250 euros.		
Total établissement 001 DOSSIER TYPE MSA		5 732,62

C'est ce montant qui sera à reporter dans vos DSNs mensuelles dans le CTP 256.



Vos DSNs ne peuvent contenir une aide 20% (CTP 051) et une aide 15% (CTP 256).

http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/2349

Décret n° 2021-1094 du 19 août 2021 au JO du 20 août 2021

Cegid HR Sprint – Mise à jour du plan de paie du 16 septembre 2021

5. PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

La **loi de finance rectificative pour 2021**, parue au JO du 20 juillet 2021, reconduit une nouvelle fois la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dénommée prime Macron ou PEPA), exonérée de charges et d'impôt. Ainsi, le montant plafonné reste de 1 000 euros par salarié, avec une possibilité de rehausser ce plafond à 2 000 euros dans les cas où :

- l'employeur occupe moins de 50 salariés ;
- l'employeur est une association ou une fondation reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général ;
- l'employeur met en œuvre un accord d'intéressement à la date de versement de la prime ou un accord d'intéressement prenant effet avant le 31 mars 2022.

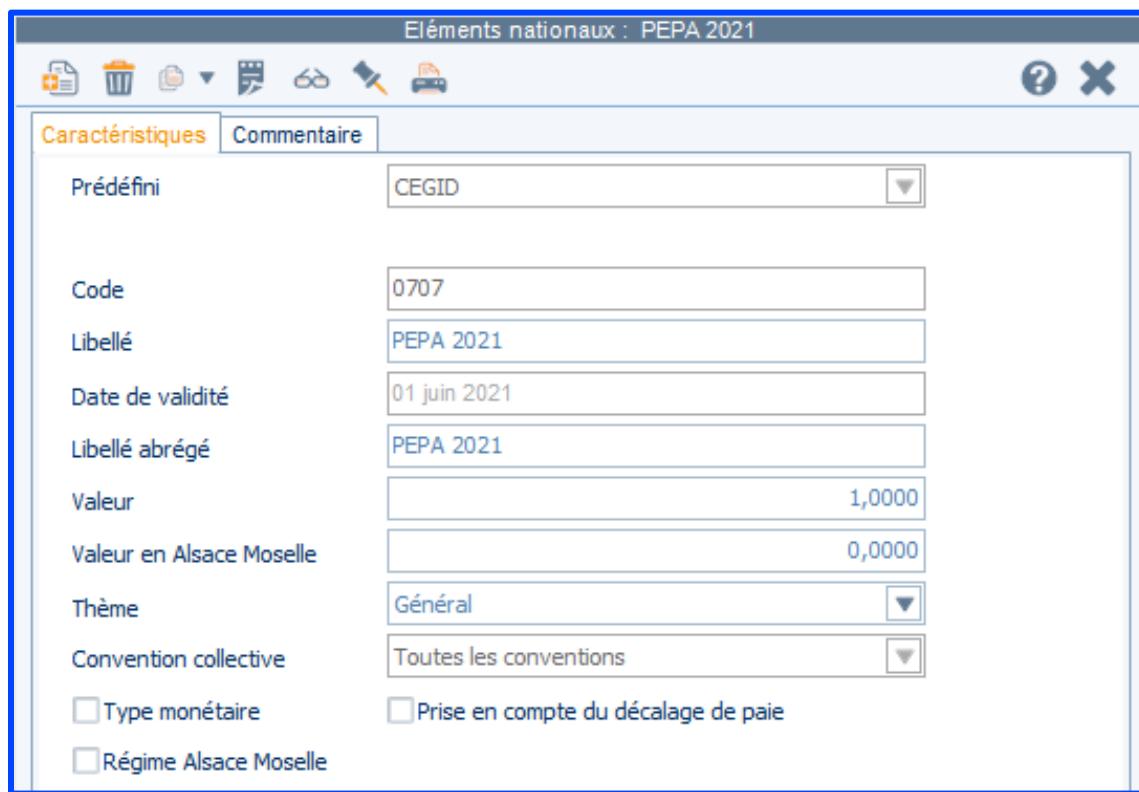
Autre nouveauté, le plafond peut être revu à la hausse lorsque l'employeur s'engage dans une démarche de revalorisation des salariés les plus fortement mobilisés durant la crise sanitaire, soit les travailleurs dits de **2^{ème} ligne**.

Pour permettre l'application de ces nouveautés, nous modifions notre paramétrage.

Elément national

0707 PEPA 2021

Eléments nationaux : PEPA 2021



Prédéfini	CEGID
Code	0707
Libellé	PEPA 2021
Date de validité	01 juin 2021
Libellé abrégé	PEPA 2021
Valeur	1,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Il permet de déclencher le nouveau dispositif.

Création des variables de paie

CPG8 Limite PEPA

Variable : CPG8 Limite PEPA

Prédefini	CEGID
Code	CPG8
Libellé	Limite PEPA
Thème	Calcul de la paie
Nature	Test

Test **Bloc Note**

Si Eléments nationaux 0707 PEPA 2021 = Valeur (coef, taux, quar 0

FIN

Alors Valeur (coef, taux, quar 1 * Variables de paie CNL8 Limite PEPA

FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quar 1 * Variables de paie CPH4 Limite PEPA 2021

FIN

CPH4 Limite PEPA 2021

Variable : CPH4 Limite PEPA 2021

Prédefini	CEGID
Code	CPH4
Libellé	Limite PEPA 2021
Thème	Calcul de la paie
Nature	Test

Test **Bloc Note**

Si Eléments dynamiques 580 Entreprise de plus de = Valeur (coef, taux, quar 0

FIN

Alors Eléments nationaux 0705 Limite exo PEPA avec **FIN**

Sinon Valeur (coef, taux, quar 1 * Variables de paie CNL8 Limite PEPA

FIN

Principe de fonctionnement

Rappel des rémunérations et cotisations à utiliser dans le cadre de la prime PEPA :

Il s'agit du groupe de rubriques liées **1090 Prime pouvoir d'achat** :

- Groupe de Rubriques Liées

Nature	Rubrique	Libellé	Prédefini	Dossier	Commentaire
Cotisation	59M8	Prime Pouvoir d'achat CEG	000000		
Rémunération	10L6	Limite PEPA (Macron) CEG	000000		
Rémunération	10L8	Rémunération Brute CEG	000000		
Rémunération	10M0	Prime pouvoir d'achat CEG	000000		
Rémunération	10M2	Prime pouvoir d'achat CEG	000000		
Rémunération	10M4	Prime pouvoir d'achat CEG	000000		

Rémunération	80M0	Prime pouvoir d'achat CEG	000000	
Rémunération	80M2	Prime pouvoir d'achat CEG	000000	

Sur vos bulletins, il suffit d'insérer une des rubriques ci-dessus. La fenêtre suivante s'ouvrira :

Contrôle de cohérence de la rubrique

ACTION	RUBRIQUE	NATURE	LIBELLE	COMMENTAIRE
A insérer	80M2	Rémunération	Prime pouvoir d'achat non	
A insérer	80M0	Rémunération	Prime pouvoir d'achat non	
A insérer	59M8	Cotisation	Prime Pouvoir d'achat (CTP)	
A insérer	10M4	Rémunération	Prime pouvoir d'achat sour	
A insérer	10M2	Rémunération	Prime pouvoir d'achat sour	
A insérer	10M0	Rémunération	Prime pouvoir d'achat vers	
A insérer	10L8	Rémunération	Rémunération Brute N-1	
A insérer	10L6	Rémunération	Limite PEPA (Macron)	

Sélectionner toutes les rubriques :

Contrôle de cohérence de la rubrique				
ACTION	RUBRIQUE	NATURE	LIBELLE	COMMENTAIRE
A insérer	80M2	Rémunération	Prime pouvoir d'achat non	
A insérer	80M0	Rémunération	Prime pouvoir d'achat non	
A insérer	59M8	Cotisation	Prime Pouvoir d'achat (CT)	
A insérer	10M4	Rémunération	Prime pouvoir d'achat sou	
A insérer	10M2	Rémunération	Prime pouvoir d'achat sou	
A insérer	10M0	Rémunération	Prime pouvoir d'achat vers	
A insérer	10L8	Rémunération	Rémunération Brute N-1	
A insérer	10L6	Rémunération	Limite PEPA (Macron)	

Valider : les rubriques s'inséreront sur vos bulletins de paie :

Salaires Bases de cotisation Cotisations Retenues Primes Non Imposables Commentaires Diagnostic						
Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant	
0108	Horaire Mensuel	151,67				
0118	Rémunération mensuelle	151,67			1 554,58	
0330	Salaire Horaire	151,67		10,25000	1 554,62	
10L6	Limite PEPA (Macron)				51 028,26	
10L8	Rémunération Brute N-1				18 979,20	
10M0	Prime pouvoir d'achat versée					
10M2	Prime pouvoir d'achat soumise					
10M4	Prime pouvoir d'achat soumise					

Si vous êtes dans une entreprise de moins de 50 salariés (**élément dynamique 580 non coché**), il vous sera appliqué la limite de 2000 euros (**élément national 0705**) automatiquement :

Salaires Bases de cotisation Cotisations Retenues Primes Non Imposables Commentaires Diagnostic							
Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant	Du	Au
0108	Horaire Mensuel	151,67					
0118	Rémunération mensuelle	151,67			1 554,58		
0330	Salaire Horaire	151,67		10,25000	1 554,62		
10L6	Limite PEPA (Macron)				51 028,26		
10L8	Rémunération Brute N-1				18 979,20		
10M0	Prime pouvoir d'achat versée				2 500,00		
10M2	Prime pouvoir d'achat soumise						
10M4	Prime pouvoir d'achat soumise				500,00	01/08/2020	31/07/2021

59M8	Prime Pouvoir d'achat (CTP510)	2 000,00				
------	--------------------------------	----------	--	--	--	--

Salaires Bases de cotisation Cotisations Retenues Primes Non Imposables Commentaires Diagnostic					
Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant
7220	Trop perçu				
7552	Indemnité de panier non soumises				
7554	Indemnité de panier de nuit non sou				
7556	Indemnité de Casse Croûte non sou				
75B2	Ind panier de nuit réduites non sou				
80M0	Prime pouvoir d'achat non soumise				
80M2	Prime pouvoir d'achat non soumise				2 000,00

Si vous êtes dans une entreprise de plus de 50 salariés, il vous sera demandé d'indiquer si l'employeur met en oeuvre un accord d'intéressement à la date de versement de la prime via l'élément dynamique **102 Accord d'intéressement** :

- si oui (élément dynamique coché), alors la limite appliquée sera de 2000 euros
- si non (élément dynamique non coché), alors la limite appliquée sera de 1000 euros.

6. ACTIVITE PARTIELLE - PLAFOND DES COTISATIONS DE PREVOYANCE

Correction de la variable de paie **CFP2 Nb jrs calendaires AP réduction** qui sert à la détermination du plafond des cotisations de prévoyance

La variable de paie **CF08 Horaire Plafond Temps partiel** remplace la variable de paie **CF02 Plafond * prorata calendaires** dans le résultat SINON.

7. MSA - COMPLEMENT MALADIE STAGIAIRE

Les stagiaires n'ayant pas de contrat de travail cotisent aux complément maladie de 6% par défaut. Nous remplaçons les cotisations **53A0 Base complément maladie**, **53A2 Limite 2.5 SMIC Contrat en cours** et **53B6 Complément Maladie MSA** présentes dans le profil **KS4 MSA Stagiaire** par la cotisation **53D6 Complément Maladie stagiaire MSA** qui se calcule automatiquement.

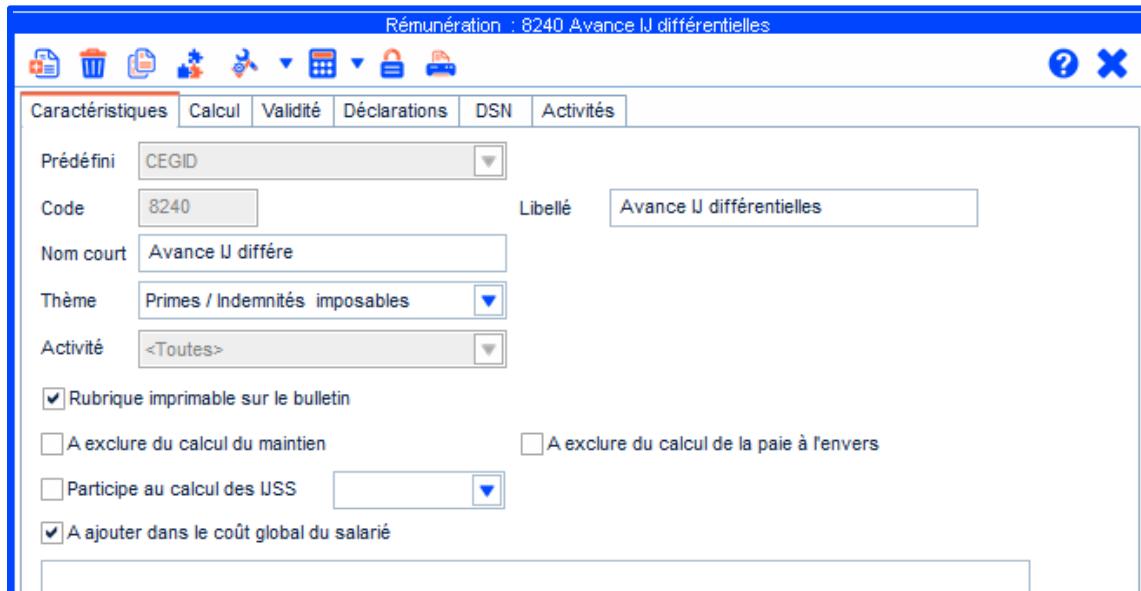
8. CSG-CRDS

Ajout de la variable de paie **8046 Activité non MSA** en critère d'application des cotisations **9000 CSG déductible, 9002 CSG non déductible** et **9004 CRDS** : cela évite qu'elles ne se déclenchent pour un salarié affecté à la MSA.

9. AVANCE IJ DIFFÉRENTIELLES

La rémunération **8240 Avance IJ différentielles** est désormais cochée « A ajouter au coût global salarié ».

Rémunération : 8240 Avance IJ différentielles



Caractéristiques	Calcul	Validité	Déclarations	DSN	Activités
Prédéfini CEGID	Code 8240	Libellé Avance IJ différentielles			
Nom court Avance IJ diffère	Thème Primes / Indemnités imposables	Activité <Toutes>			
<input checked="" type="checkbox"/> Rubrique imprimable sur le bulletin <input type="checkbox"/> A exclure du calcul du maintien <input type="checkbox"/> A exclure du calcul de la paie à l'envers <input type="checkbox"/> Participe au calcul des USS <input checked="" type="checkbox"/> A ajouter dans le coût global du salarié					

10. ANNEXES

10.1. KBs utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

[KB0032395](#) Régularisation des cotisations MSA

[KB0032394](#) Régularisation des cotisations URSSAF

[KB0032393](#) Régularisation des cotisations OC

[KB0032385](#) Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

[KB0031978](#) Cegid Production Sociale : Comment gérer les attestations pôle emploi ?

[KB0031555](#) Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

[KB0031835](#) DSN Link : Comment expliquer le retard de vos CRM DGFIPH ?

[KB0031736](#) Cegid Production Sociale : Les évolutions des Attestations Employeurs destinées à Pôle Emploi

10.2. KBs des plans de paie précédents

Plan de paie du 16 juillet 2021 : [KB0032118](#)

Plan de paie du 21 juin 2021 : [KB0031909](#)

Plan de paie du 17 mai 2021 : [KB0031753](#)

Plan de paie du 16 avril 2021 : [KB0031576](#)

Plan de paie du 15 mars 2021 : [KB0031378](#)

Plan de paie du 15 février 2021 : [KB0031154](#)

Plan de paie du 21 janvier 2021 : [KB0030996](#)

Plan de paie du 15 janvier 2021 : [KB0030933](#)

Plan de paie du 6 janvier 2021 : [KB0030857](#)

Plan de paie du 16 décembre 2020: [KB0030732](#)

Plan de paie du 16 novembre 2020 : [KB0030496](#)

Plan de paie du 16 octobre 2020 : [KB0030321](#)

Plan de paie du 16 septembre 2020 : [KB0030080](#)